



PÉTITION

LIBÉRATION IMMÉDIATE DES 6 D'AIR FRANCE !

HALTE AUX POURSUITES, AUCUNE SANCTION !

Ce lundi 12 octobre 2015, six salariés d'Air France ont été arrêtés à leur domicile comme de vulgaires trafiquants de drogue par les policiers de la police de l'air et des frontières (PAF). Ces six salariés, pour plusieurs d'entre eux syndiqués, sont poursuivis pour des « violences volontaires en réunion » et d' « entrave au déroulement d'un comité d'entreprise », des faits commis le 5 octobre dernier et passibles de cinq ans de prison. Ils ont été placés en garde à vue à Roissy (77).

De quoi seraient-ils coupables ? D'avoir laissé exploser leur colère parce que leur vie et celle de leur famille est en danger ? D'avoir dit non aux 2 900 licenciements secs annoncés par la Direction ?

Serions-nous revenus au temps de la répression anti-ouvrière la plus noire ?

Ne laissons pas faire !

Protégeons les 6 d'AIR France !

Signez et faites signer la pétition pour :

- Libération immédiate des 6 d'Air France !

- Halte aux poursuites, aucune sanction !

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ	Adresse-Mail	SIGNATURE

Cette pétition sera remise à Manuel Valls, Premier ministre

Transmettez vos signatures de soutien par

- courrier postal : CGT-Archives 56, rue des Franc-bourgeois 75003 Paris

- fax : 01 40 27 63 66

- courriel : cgt.archives@culture.gouv.fr

Paris, le 12 octobre 2015